



69^e SESSION DU COMITE EXECUTIF UNHCR

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO

Monsieur le Président,

Monsieur le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,

Excellences Mesdames et Messieurs,

En souscrivant entièrement à la déclaration de la CUA et celle faite au nom du Groupe africain par l'Ouganda, Je voudrais tout d'abord vous transmettre, Mme la Présidente, les salutations et les mots d'encouragement du Président de la Commission de la CEDEAO, **SE Jean-Claude Kassi Brou** et exprimer, en son nom, notre profonde gratitude au Haut Commissaire M. Filippo Grandi, pour avoir associé la CEDEAO à cette 69^e Session du Comité Exécutif.

La CEDEAO salue la portée stratégique de la Déclaration liminaire du Haut Commissaire, ainsi que l'engagement du HCR dans la coordination de l'action internationale sur la protection. Nous apprécions à juste titre les efforts conséquents du HCR en Afrique de l'Ouest.

Il est évident, qu'au regard des défis humanitaires sans précédent, une approche globale et régionale, cohérente et concertée, alliant les actions d'urgence et les aspects de développement, est plus que jamais nécessaire pour répondre durablement aux besoins de millions d'êtres humains en situation de vulnérabilité.

L'Afrique de l'Ouest n'est pas en reste du phénomène mondial des déplacements massifs. Nous avons enregistré au cours de ces deux dernières années, plus de deux millions de déplacés et des centaines de réfugiés dans le seul Nord-Est du Nigéria consécutif aux attaques récurrentes du groupe terroriste Boko Haram. La coulée de boue dévastatrice en Sierra Leone, a également occasionné en 2017 des centaines de morts et engendré des milliers de déplacés.

En dépit de l'intensification des efforts régionaux pour améliorer la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest, un grand nombre de population de notre région reste encore, malheureusement, dans le besoin. Les poches de violence continuent de compromettre les perspectives de retour des déplacés internes dans leur pays d'origine.

La CEDEAO poursuit ses efforts de mise en œuvre de l'agenda humanitaire à travers ses politiques et programmes pertinents.

La Commission, reste assidument engagée avec les États membres pour faire face aux innombrables défis, en mettant notamment l'accent sur la cessation des conflits et la mise en œuvre de solutions durables et plus résilientes en faveur des zones affectées.

C'est le lieu de saluer non seulement les efforts d'accueil exercés par les Etats membres dans le traitement des questions de réfugiés et de déplacés mais aussi de se féliciter de l'accompagnement du HCR.

Notre excellent partenariat a conduit au fil des années à des résultats probants qu'il faut saluer.

C'est à ce titre qu'il faut relever la pertinence des programmes de renforcement des capacités régionales dans la gestion des situations d'urgence. C'est à ce titre qu'il faut aussi souligner la portée de nos actions

sur l'apatridie en Afrique de l'Ouest. C'est à ce titre enfin qu'il faut saluer l'assistance apportée aux États membres pour la mise en œuvre de la Convention de Kampala.

Pour terminer, **Mr le Président**, Je voudrais réaffirmer, la volonté de la CEDEAO de renforcer sa coopération avec le HCR dans le relèvement des défis humanitaires en Afrique de l'Ouest.

A la lumière des enjeux actuels, la CEDEAO réitère son soutien à l'adoption du pacte mondial sur les réfugiés qui traduit opportunément la solidarité internationale pour les réfugiés.

Nous réaffirmons ainsi notre attachement aux valeurs et principes (notamment de responsabilité partagée) qui sous-tendent ce pacte. La CEDEAO en appelle à tous les partenaires afin qu'ils s'y inscrivent résolument pour permettre d'atteindre des résultats tangibles et de donner un espoir à des millions personnes vulnérables notamment des citoyens ouest-africains.